

NEKaTOENEa - Appel à projet - Résidence création/médiation « Arriskua »

3 mois - fin 2019/début 2020 - Binôme artiste/chercheur



ARRISKUA

**Programme de prévention
et de gestion des risques sur le littoral basque**

Le programme Arriskua est financé dans la cadre du programme opérationnel
FEDER FSE 2019 /2020 Région Nouvelle-Aquitaine

NEKaTOENEa - Appel à projet - Résidence création/médiation « Arriskua »

3 mois - fin 2019/début 2020 - Binôme artiste/chercheur

PRÉSENTATION

La résidence Arriskua accueille l'artiste dans un logement-atelier de l'ancienne ferme rénovée NEKaTOENEa. Elle est située en plein cœur du Domaine d'Abbadia à Hendaye, site naturel protégé de la Corniche basque et propriété du Conservatoire du Littoral. Le programme des résidences NEKaTOENEa est développé et géré par le CPIE LITTORAL BASQUE. Association portant le label national de Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement, dont les activités sont encadrées par une équipe de salariés œuvrant dans les domaines de la science, de la culture et de l'éducation.

En 2019 et 2020, le CPIE LB mène un projet d'information et de sensibilisation sur les risques sur le littoral basque. Avec comme objectif de faire intégrer aux différents publics une culture du risque et de les accompagner vers plus de résilience face à ces enjeux.

En collaboration avec les acteurs territoriaux concernés, GIP Littoral aquitaine, Observatoire de la Côte Aquitaine, et Communauté d'Agglomération Pays Basque, le CPIE LB souhaite contribuer à la prévention et la gestion des risques sur le littoral basque à travers plusieurs grands axes de travail ; le renforcement des connaissances et des réseaux locaux (recueil des ressources, formation, renforcement des réseaux locaux), une sensibilisation engageante permettant de construire une culture du risque globale et d'encourager la résilience au sein des populations locales.

Dans le cadre du programme de résidences Nekatoenea, une nouvelle résidence de création/médiation à destination d'un binôme artiste/chercheur : scientifique, spécialiste du domaine environnemental, anthropologue, biologiste, ... se déroulera entre novembre 2019 et fin mars 2020.

SPÉCIFICITÉ

Parallèlement à un travail de recherche et de création personnelle, le binôme artiste/chercheur interviendra dans un lycée agricole du territoire afin de développer avec les élèves une série d'œuvres sur la thématique proposée, sous forme d'affiches. La démarche proposée par l'artiste et le chercheur, et exposée dans la note d'intention, devra être spécifique au contexte de la résidence et à la thématique proposée. Il n'y a pas d'obligation de postuler en binôme.

Thématique : Les risques liés à l'eau : crues, vagues et marées fortes, l'inondation-submersion

L'inondation est une submersion temporaire, par l'eau, de terres qui ne sont pas submergées en temps normal, quelle qu'en soit l'origine. L'expression recouvre les inondations dues aux crues des rivières, des torrents de montagne, aux remontées de nappe, aux ruissellements urbains et agricoles ainsi que les submersions marines au-delà des limites du rivage de la mer...L'inondation est un phénomène naturel susceptible de provoquer des pertes de vie humaine, le déplacement de populations, d'avoir un impact sur la santé humaine, les biens et les réseaux. Elle peut également nuire à l'environnement et compromettre gravement le développement économique. Les inondations représentent la moitié des catastrophes naturelles mondiales en raison de leur fréquence.

Vagues« submersives » ou les « vagues-submersions », associées le plus souvent à des vents violents en surface, sont des vagues océaniques qui, poussées par le vent, vont submerger le littoral terrestre avec une inondation consécutive. Ces submersions marines sont d'autant plus hautes que la marée et le coefficient de marée sont élevés. Les vagues-submersions provoquent, en cas d'intensité forte et de haute élévation, une inondation du littoral côtier. L'inondation côtière a généralement lieu avec un franchissement de barrière par les vagues de submersion. Ces fortes vagues appartiennent au domaine des intempéries de grande force, dangereuses pour la vie (humaine et autre). Parfois, la faune et la flore subissent de plein fouet ces vagues-submersions, et seule leur rusticité (ou non) leur permettra de résister et de survivre.

Vu la combinaison fréquente de ces deux phénomènes on a tendance à parler du risque d'inondation-submersion. Les changements climatiques en cours auront pour effet une aggravation de certains aspects de l'inondation-submersion : fréquence, impact, saisonnalité ...

Notre projet s'intéresse surtout aux réponses humaines à ces phénomènes : la résistance aux changements de comportement au niveau psychologique et/ou sociologique et les facteurs de résilience des communautés face aux crises.

NEKaTOENEa - Appel à projet - Résidence création/médiation « Arriskua »

3 mois - fin 2019/début 2020 - Binôme artiste/chercheur

Certaines thématiques à explorer pourraient être

- la mémoire : de l'expérience personnelle aux souvenirs/archives/anecdotes
- la peur : des dangers/du nouveau/du bousculement ...
- l'adaptation : le défi, l'opportunité, la responsabilité, l'avenir, les générations futures ...
- l'entraide vs l'individualisme, le commun vs le privé, l'ingénierie vs la nature (et le binaire vs la pluralité!)
- la contrainte et la résistance aux contraintes !

CONDITIONS

D'une durée de trois mois, la résidence s'adresse à des artistes et chercheurs professionnels. L'artiste et le chercheur doivent être en mesure de faire des factures. La période de résidence se partage en 1 mois d'immersion à la fin de l'année 2019, deux mois au début de l'année 2020. La présence sur place est indispensable.

PÉRIODE ET DURÉE

La résidence se décomposera idéalement en 2 temps :

1. Deux à quatre semaines en 2019, de mi-novembre à mi-décembre
2. Deux mois consécutifs entre janvier à fin mars 2020.

DOTATION

Frais à la charge de la structure :

- Bourse : forfait de 1200€ TTC par mois/personne pour un total maximal de 7200€ TTC.
- Déplacement : le déplacement aller/retour à la résidence ne peut pas être pris en charge par le CPIE.
- Les déplacements éventuels pour les interventions seront pris en charge directement par le CPIE LB.
- Pour l'artiste, aide à la production : montant maximum sur factures 1000 € TTC.
- Pour le chercheur, commande d'un article : montant maximum sur factures 1000 € TTC.
- Achat de matériel pour les interventions scolaires : montant maximum sur factures 600€ TTC
- Interventions de l'artiste : 26h d'interventions sur la base des 56€/h pour un total maximal de 1456 € TTC.
- Intervention du chercheur : 6h d'interventions sur la base des 56€/h pour un total maximal de 336 € TTC.
- Témoignage de la résidence : sous forme d'une édition imprimée, virtuelle ou multimédia,... les exemplaires seront à partager entre la structure d'accueil et le binôme. Montant maximum sur factures : 2000 € TTC
- Production de l'exposition: 1000€ TTC

Frais à la charge de l'artiste/du chercheur :

- Les frais liés à la vie courante (nourriture, déplacements et transports durant la résidence....).
- L'artiste/le chercheur devront souscrire obligatoirement une assurance responsabilité civile et locative pour la durée de son séjour. Une attestation devra être annexée à la convention d'accueil.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Mise à disposition de :

- un logement en duplex, dans la maison Nekatoenea située au cœur du Domaine d'Abbadia,
- un espace de création, atelier non équipé de 36m², attenant à l'appartement,
- accès wifi.
- Les frais des flux (eau, électricité, wifi) sont pris en charge de la ville d'Hendaye.

Les appartements et le lieu de création étant situés au cœur même du site naturel protégé obligent l'artiste et le chercheur à se conformer strictement au règlement du Domaine.

Aucun matériel informatique n'est mis à disposition.

PARTICIPATION A UN PROGRAMME DE SENSIBILISATION

L'équipe culturelle du CPIE LITTORAL BASQUE mettra en place des actions de médiations autour de la présence du binôme, permettant de présenter la démarche, les recherches artistiques ainsi que son processus de création (réflexion, expérimentation, réalisation). L'artiste et le chercheur participeront à ce programme de sensibilisation à l'art contemporain en faveur de la population locale en participant à :

1. Au maximum deux présentations du travail en direction des acteurs culturels et du grand public, des deux cotés de la frontière, une en Nouvelle-Aquitaine et une en Euskadi.
2. Une présentation du processus de création en direction du grand public ; portes ouvertes d'atelier sur une journée,

NEKaTOENEa - Appel à projet - Résidence création/médiation « Arriskua »

3 mois - fin 2019/début 2020 - Binôme artiste/chercheur

ou un accrochage...

L'artiste et le chercheur sont également invité à faire d'autres propositions pouvant valoriser cette résidence.

SELECTION

L'artiste et le chercheur seront sélectionnés par un jury constitué de professionnels de l'art et de membres du CPIE LITTORAL BASQUE.

CRITERES

- La qualité du parcours.
- L'exigence et l'originalité de la démarche.
- La capacité de l'artiste/chercheur à s'investir dans un programme de sensibilisation à l'art contemporain en faveur de la population locale (présentation publique, proposition de work shop...).
- Les motivations qui animent la candidature.

CALENDRIER DE SÉLECTION

- Date limite de réception des dossiers de candidature : 20 septembre 2019.
- Jury : 30 septembre 2019

COMMENT POSTULER

- Envoyez votre note d'intention (2 pages A4 maximum) en intégrant des pistes de projets.
- Enregistrez le document au format PDF en le nommant par votre **NOM_Prénom**.
- **Joindre votre portfolio** qui doit inclure : un texte de votre démarche artistique, votre CV et des images de vos œuvres et des prises de vue d'exposition. Limitez le poids du document et enregistrez le document avec **NOM_Prénom**.
- Vous pouvez appuyer votre candidature par un enregistrement vidéo de maximum 3 minutes en expliquant vos motivations envers la résidence. Enregistrez cette vidéo avec votre **NOM_Prénom**. Utiliser des plate-formes de transfert de fichier online, ex. wetransfer.
- **Envoyez-le tous à : residence.artetscience@gmail.com** (boite mail dédiée uniquement à la compilation des dossiers) en indiquant comme « sujet » du mail votre : **NOM_Prénom**.
- Dans les jours suivant la réception de votre dossier, vous recevrez un mail confirmant l'enregistrement de votre candidature.

Les dossiers incomplets ou mal remplis ne seront pas étudiés, merci de vérifier vos documents avant l'envoi.

Contacts et informations complémentaires : eroloff@hendaye.com